

# SEANCE DU 06 FEVRIER 2017

Présents : MM LALA-LAFFONT Maryse, BAREIL Bruno, JESUPRET Suzanne, DERKAOUI Abdelkader FONTES Jean-Marc, SELARIES Pierre, DEVEYER Nicole, BAREIL Marc

Absents (représentés) : FOURQUET Dominique

Secrétaire de séance : SELARIES Pierre

Date de la convocation : 30 janvier 2017

Début de séance : 20h55

---

- **CONVENTION FOURRIERE**

Madame le Maire présente au conseil municipal la convention 2016 de La Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois nous demandant de payer pour la prise en charge des frais de garde des animaux errants. Nouveauté de cette année, la commune devra prendre à sa charge la nourriture et les soins des animaux amenés. Le montant de la participation est fixé à 60 centimes par habitant auquel il convient de rajouter 2 euros par jour

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré :*

→ *Approuve la proposition*

*Votée à l'unanimité.*

- **PLU INTERCOMMUNAL : TRANSFERT DES COMPETENCES AUX ECPI**

Madame le Maire demande au conseil municipal de prendre une décision concernant le transfert de la carte communale vers le PLU Intercommunal.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré :*

→ *Désapprouve la proposition*

*Votée à l'unanimité.*

- **ETUDE D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN DEPANNAGE RESEAU ET ECLAIRAGE PUBLIC**

Madame le Maire présente des devis à l'ensemble des membres du conseil municipal.

Le conseil sursoit à cette délibération afin de demander un complément d'information, cette question sera reportée à un prochain Conseil municipal.

- **PRESENTATION DE DEVIS POUR TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT**

Madame le Maire présente des devis de divers travaux pour l'entretien du réseau d'eau.

Le montant total des devis s'élève à 28 672,91 € TTC

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré :*

→ *Approuve les devis*

*Votée à l'unanimité.*

- **RETROCESSION DU CHEMIN A LA CCPLM**

Madame le Maire propose de rétrocéder à la CCPLM deux morceaux de chemin, soit 100 mètres à Fontorbe et 100 mètres au Riatou.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré :*

→ *Approuve la proposition*

*Votée à l'unanimité.*

- **OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT**

Madame le Maire indique qu'afin de pouvoir payer les petites dépenses début d'année 2017, il est demandé au conseil municipal d'ouvrir par anticipation le crédit d'investissement.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré :*

→ *Approuve la proposition*

*Votée à l'unanimité.*

- **QUESTIONS DIVERSES**

Plusieurs points ont été discutés.

Fin de séance : 22h30

Villespy, le 09 février 2017

Le Maire

